CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021

GROUPE RDL
VICTORIAVILLE SENCRL
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

450, boulevard des Bois-Francs Nord
Victoriaville (Québec) G6P 1H3
Tél.: 819 758-1544 — Téléc.: 819 758-6467

grouperdl.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020, de l'actif à court terme au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020, et des actifs nets au 30 juin 2021, au 30 juin 2020 et au 1er juillet 2019. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

Questions clés de l'audit

Exception faite de la question dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers prix dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL[1]

Victoriaville
Le 19 octobre 2021

[1] Par Joël Minville, CPA auditeur, CA

Groupe RDL Victoriaville SENCRL est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

GROUPE RDL[MC]
SOLUTIONS COMPTABLES

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC
Résultats
Pour l'exercice clos le 30 juin

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds d'urgence	Fonds de prévoyance	Fonds de transformation	Fonds de dotation	2021 Total	2020 Total
PRODUITS								
Produits de la collecte de fonds - Régulière	**5 958 396 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**5 958 396 $**	5 786 820 $
Produits de la collecte de fonds - Non-récurrent	**380 500**		**5 182 523**	-			**5 563 023**	1 302 720
Moins : Dons irrécouvrables	**(224 683)**	-	-	-	-	-	**(224 683)**	(233 808)
Produit net de la campagne	**6 114 213**	-	**5 182 523**	-	-	-	**11 296 736**	6 855 732
Autres produits :								
Revenus de placements	**46 577**	-	-	-	-	-	**46 577**	12 685
Dons et commandites	**23 161**	-	-	-	-	-	**23 161**	60 525
Subventions gouvernementales	**648 484**	-	-	-	-	-	**648 484**	13 587
Location	-	**46 179**	-	-	-	-	**46 179**	42 294
Autres revenus	**6 065**	**9 928**	-	-	-	-	**15 993**	10 420
Comité régional en développement social (annexe B)	-	-	-	-	-	-	-	-
Consortium en développement social de la Mauricie (annexe C)	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales (annexe D)	-	-	-	-	-	-	-	-
	724 287	**56 107**	-	-	-	-	**780 394**	139 511
	6 838 500	**56 107**	**5 182 523**	-	-	-	**12 077 130**	6 995 243
CHARGES								
Frais de campagne et fonctionnement	**1 169 089**	-	-	-	-	-	**1 169 089**	1 383 804
Frais d'opérations	-	**44 856**	-	-	-	-	**44 856**	43 187
Amortissement (annexe E)	-	**57 066**	-	-	-	-	**57 066**	61 616
	1 169 089	**101 922**	-	-	-	-	**1 271 011**	1 488 607
Produits nets disponibles aux fins de soutien des programmes	**5 669 411**	**(45 815)**	**5 182 523**	-	-	-	**10 806 119**	5 506 636
Attribution des fonds	**3 593 115**	-	**4 911 345**	-	-	-	**8 504 460**	4 568 141
Soutien aux organismes et autres interventions communautaires	**793 884**	-	-	-	-	-	**793 884**	718 606
	4 386 999	-	**4 911 345**	-	-	-	**9 298 344**	5 286 747
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 282 412**	**(45 815)**	**271 178**	-	-	-	**1 507 775**	219 889
GAIN SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	**195 651**	-	-	-	-	**195 651**	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**1 282 412 $**	**149 836 $**	**271 178 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**1 703 426 $**	219 889 $

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC
Évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 30 juin

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds d'urgence	Fonds de prévoyance	Fonds de transformation	Fonds de dotation	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	**521 719 $**	**617 708 $**	**- $**	**360 000 $**	**- $**	**- $**	**1 499 427 $**	1 279 538 $
Excédent des produits sur les charges	**1 282 412**	**149 836**	**271 178**	-	-	-	**1 703 426**	219 889
Virement interfonds	**272 501**	**(1 323)**	**(271 178)**	-	-	-	-	-
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	**285 766**	**(285 766)**	-	-	-	-	-	-
Affectation interne	**(785 000)**	-	-	**160 000**	**250 000**	**375 000**	-	-
SOLDE À LA FIN	**1 577 398 $**	**480 455 $**	**- $**	**520 000 $**	**250 000 $**	**375 000 $**	**3 202 853 $**	1 499 427 $

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC
État de la situation financière
Au 30 juin

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds d'urgence	Fonds de prévoyance	Fonds de transformation	Fonds de dotation	2021 Total	2020 Total
ACTIF								
ACTIF À COURT TERME								
Trésorerie	4 627 181 $	- $	- $	- $	- $	- $	4 627 181 $	7 910 672 $
Débiteurs (note 3)	1 909 438	-	-	-	-	-	1 909 438	1 612 598
Placements temporaires, portant intérêts à des taux variant de 0,4 % à 2 %	614 030	-	-	-	-	-	614 030	550 498
Créances interfonds	-	-	-	520 000	250 000	375 000	-	-
Subvention	213 944	-	-	-	-	-	213 944	-
Frais payés d'avance	5 568	-	-	-	-	-	5 568	-
	7 370 161	-	-	520 000	250 000	375 000	8 515 161	10 073 768
PLACEMENT (note 4)	23 822	-	-	-	-	-	23 822	57 108
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	-	550 870	-	-	-	-	550 870	592 082
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DESTINÉES À LA VENTE	-	-	-	-	-	-	-	99 349
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	-	33 601	-	-	-	-	33 601	40 221
	7 393 983 $	584 471 $	- $	520 000 $	250 000 $	375 000 $	9 123 454 $	10 862 528 $

Pour le conseil d'administration :

, administrateur

, administrateur

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC
État de la situation financière
Au 30 juin

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds d'urgence	Fonds de prévoyance	Fonds de transformation	Fonds de dotation	Total	2021 Total	2020 Total
PASSIF									
PASSIF À COURT TERME									
Créditeurs (note 8)	**495 835 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**495 835 $**	435 370 $	
Attributions des fonds	**3 421 252**	-	-	-	-	-	**3 421 252**	3 132 222	
Produits reportés	**355 980**	-	-	-	-	-	**355 980**	2 091 570	
Apports reportés (note 9)	**398 518**	-	-	-	-	-	**398 518**	3 589 995	
Créances interfonds	**1 145 000**	-	-	-	-	-	-	-	
	5 816 585	-	-	-	-	-	**5 816 585**	9 249 157	
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	-	**104 016**	-	-	-	-	**104 016**	113 944	
	5 816 585	**104 016**	-	-	-	-	**5 920 601**	9 363 101	
ACTIF NET									
Affecté	-	-	-	**520 000**	**250 000**	**375 000**	**1 145 000**	360 000	
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	**480 455**	-	-	-	-	**480 455**	617 708	
Non affecté	**1 577 398**	-	-	-	-	-	**1 577 398**	521 719	
	1 577 398	**480 455**	-	**520 000**	**250 000**	**375 000**	**3 202 853**	1 499 427	
	7 393 983 $	**584 471 $**	**- $**	**520 000 $**	**250 000 $**	**375 000 $**	**9 123 454 $**	10 862 528 $	

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC
Flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 30 juin

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds d'urgence	Fonds de prévoyance	Fonds de transformation	Fonds de dotation	2021 Total	2020 Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION								
Excédent des produits sur les charges	**1 282 412 $**	**149 836 $**	**271 178 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**1 703 426 $**	219 889 $
Ajustements pour :								
Amortissement des immobilisations corporelles	-	**50 446**	-	-	-	-	**50 446**	54 996
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	**(9 928)**	-	-	-	-	**(9 928)**	(9 928)
Amortissement des actifs incorporels	-	**6 620**	-	-	-	-	**6 620**	6 620
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	**(195 651)**	-	-	-	-	**(195 651)**	-
	1 282 412	**1 323**	**271 178**	-	-	-	**1 554 913**	271 577
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :								
Débiteurs	**(296 840)**	-	-	-	-	-	**(296 840)**	323 744
Placements temporaires	**(63 532)**	-	-	-	-	-	**(63 532)**	131 683
Subvention	**(213 944)**	-	-	-	-	-	**(213 944)**	-
Frais payées d'avance	**(5 568)**	-	-	-	-	-	**(5 568)**	5 458
Créditeurs	**60 465**	-	-	-	-	-	**60 465**	41 980
Attributions des fonds	**289 030**	-	-	-	-	-	**289 030**	(218 003)
Produits reportés	**(1 735 590)**	-	-	-	-	-	**(1 735 590)**	1 880 295
Apports reportés	**(3 191 477)**	-	-	-	-	-	**(3 191 477)**	755 077
	(5 157 456)	-	-	-	-	-	**(5 157 456)**	2 920 234
	(3 875 044)	**1 323**	**271 178**	-	-	-	**(3 602 543)**	3 191 811

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC
Flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 30 juin

	Fonds d'opérations	Fonds des mobilisations	Fonds d'urgence	Fonds e prévoyance	Fonds de ansformation	Fonds de dotation	2021 Total	2020 Total
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT								
Variation nette du placement	**33 286 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**33 286 $**	**(17 619) $**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(9 234)**	-	-	-	-	-	**(9 234)**	(7 044)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	**295 000**	-	-	-	-	-	**295 000**	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	-	(13 345)
	319 052	-	-	-	-	-	**319 052**	(38 008)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT								
Virement interfonds	**272 501**	**(1 323)**	**(271 178)**	-	-	-	-	-
	272 501	**(1 323)**	**(271 178)**	-	-	-	-	-
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	**(3 283 491)**	-	-	-	-	-	**(3 283 491)**	3 153 803
TRÉSORERIE AU DÉBUT	**7 910 672**	-	-	-	-	-	**7 910 672**	4 756 869
TRÉSORERIE À LA FIN	**4 627 181 $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**- $**	**4 627 181 $**	7 910 672 $

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour objectif de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour dons irrécouvrables, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilité par fonds

Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de l'organisme. Le solde du fonds représente les sommes disponibles pour les opérations des prochains exercices.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels.

Fonds d'urgence

Le fonds d'urgence a été constitué afin d'assurer des fonds supplémentaires suite à la nouvelle pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19).

Fonds de prévoyance

Le fonds de prévoyance a été constitué afin d'assurer une stabilité de financement aux organismes associés contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de campagne de financement, à satisfaire aux besoins urgents de la communauté et à répondre aux besoins jugés prioritaires qui sont approuvés par le conseil administration. Il varie en fonction des contributions du fonds d'opérations. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers. Le solde du fonds ne peut excéder 10 % du montant de la campagne de l'exercice précédent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds de transformation

Le fonds de transformation a été constitué à partir de nos actifs nets non grevé d'affectation pour soutenir financièrement le développement de projet numérique, stratégique ou opérationnel visant à être une organisation souple, agile et performante.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut aussi assigner des sommes à ce fonds lorsque celles-ci sont générées à partir d'opérations extraordinaires comme par exemple un leg sans assignation de la part du donateur ou une vente d'immobilisation.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net au cours de l'exercice.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

Les charges comptablisées à l'état des résultats sont réparties de la façon suivante :

	Frais de campagne et de fonctionnement	Soutien aux organismes et autres interventions communautaires
Campagne annuelle	100 %	
Allocation		100 %
Communication	40 %	60 %
Direction générale	60 %	40 %
Administration	75 %	25 %

Services rendus à titre bénévole

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services dans les diverses sections de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs, de la subvention et du placement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et des attributions de fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	**Taux et périodes**
Bâtiments	Linéaire	20 ans et 40 ans
Matériel informatique	Dégressif	15 % et 30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Clients et campagne de financement	**2 122 562 $**	1 832 415 $
Provision pour dons irrécouvrables	**(224 683)**	(233 807)
	1 897 879	1 598 608
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	**11 559**	13 990
	1 909 438 $	1 612 598 $

4. PLACEMENT

	2021	2020
Dépôts à terme, portants intérêts à des taux variant de 0,6 % à 2 %, échéant de mai 2024 à mai 2026	**23 822 $**	57 108 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	**67 302 $**	**- $**	**67 302 $**	67 302 $
Améliorations locatives	**2 332**	**2 332**	**-**	-
Bâtiments	**839 748**	**409 628**	**430 120**	468 954
Matériel informatique	**183 013**	**146 512**	**36 501**	45 030
Mobilier de bureau	**224 848**	**207 901**	**16 947**	10 796
	1 317 243 $	**766 373 $**	**550 870 $**	592 082 $

6. ACTIFS INCORPORELS

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	**98 051 $**	**64 450 $**	**33 601 $**	40 221 $

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire autorisé au montant de 200 000 $, portant intérêts au taux préférentiel plus 0,9 %, est garanti par un placement temporaire au montant de 200 000 $. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

8. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	**195 721 $**	186 756 $
Salaires, vacances et charges sociales	**191 385**	190 246
Autres	**108 729**	58 368
	495 835 $	435 370 $

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent du Comité régional en développement social (a) ainsi que d'autres projets. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	**3 589 995 $**	2 834 918 $
Plus : Montant encaissé	**755 402**	1 658 761
	4 345 397	4 493 679
Moins : Montant constaté à titre de produits	**(649 347)**	(903 684)
Moins : Montant remboursé aux organismes (b)	**(3 297 532)**	-
Solde à la fin	**398 518 $**	3 589 995 $

a) Centraide est fiduciaire de cet organisme et a la responsabilité de gérer les fonds de ce projet.

b) Le Consortium et développement social de la Mauricie et du Fonds québécois d'initiatives sociales s'est incorporé le 24 septembre 2020. Suite à l'incorporation, Centraide n'est plus fiduciaire de cet organisme et a donc remis l'entièreté de leurs fonds à cette nouvelle entité.

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition de l'un des bâtiments de l'organisme. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	**113 944 $**	123 872 $
Amortissement de l'exercice	**(9 928)**	(9 928)
Solde à la fin	**104 016 $**	113 944 $

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de ses attributions de fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs, à la subvention et au placement.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

12. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu de baux venant à échéance de février 2022 à novembre 2032 totalise 347 930 $ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022	52 317 $
2023	25 954 $
2024	26 474 $
2025	27 003 $
2026	27 543 $
Autres	188 639 $

13. ÉVENTUALITÉ

Litige

Au cours de l'exercice, une poursuite a été intentée contre l'organisme par une ancienne employée pour des motifs liés à sa mise à pied. Pour l'instant, il est impossible d'établir le montant potentiel que l'organisme pourrait avoir à débourser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

ANNEXE A - VENTILATION DES CHARGES

	Frais de campagne et de fonctionnement	Soutien aux organismes et autres interventions communautaires	Total
Campagne annuelle	**574 647 $**	- $	574 647 $
Allocation	-	444 133	444 133
Communication	**79 693**	119 540	199 233
Direction	**176 003**	117 335	293 338
Administration	**338 746**	112 876	451 622
	1 169 089 $	793 884 $	1 962 973 $

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC
Renseignements complémentaires
Pour l'exercice clos le 30 juin

	2021	2020

ANNEXE B - COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Produits	**164 983 $**	183 941 $
Charges :		
Salaires et charges sociales	**103 106**	105 514
Communications	**1 066**	385
Fournitures de bureau	**3 279**	5 377
Frais de gestion	**4 128**	4 128
Loyer	**1 440**	1 440
Représentation et déplacements	**480**	8 115
Services professionnels	**45 937**	44 982
Soutien aux initiatives	**5 547**	14 000
	164 983	183 941
	- $	- $

ANNEXE C - CONSORTIUM EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE

Produits	**155 008 $**	176 413 $
Charges :		
Salaires et charges sociales	**73 129**	138 532
Comité de travail	**300**	6 925
Communications	**17 614**	8 143
Fournitures de bureau	**8 267**	2 711
Frais de gestion	**3 000**	4 500
Loyer	**6 000**	9 000
Représentation et déplacements	**25 779**	4 102
Services professionnels	**20 919**	2 500
	155 008	176 413
	- $	- $

CENTRAIDE DES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST DU QUÉBEC

Renseignements complémentaires

Pour l'exercice clos le 30 juin	**2021**	2020

ANNEXE D - FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

Produits	**329 356 $**	543 331 $
Charges :		
Salaires et charges sociales	**19 185**	45 164
Attribution des fonds	**298 817**	465 094
Fournitures de bureau	**21**	180
Frais de gestion	**11 333**	17 000
Représentation et déplacements	**-**	797
Services professionnels	**-**	15 096
	329 356	543 331
	- $	- $

ANNEXE E - AMORTISSEMENT

Amortissement des immobilisations corporelles	**50 446 $**	54 996 $
Amortissement des actifs incorporels	**6 620**	6 620
	57 066 $	61 616 $